

1. *Débitrice*: **Bossi SA**, rue de la Cité 19, **1204 Genève**
2. *Remarques*: achat, vente, échange et fabrication de tous objets de joaillerie, d'orfèvrerie et de bijouterie, neufs et anciens, ainsi que le commerce de toutes antiquités
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
 1. L'état de collocation (réf. n° 1);
 2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2).
Pour tout renseignement:
Claire Gambazzi, tél. 022 388 89 09
Office des faillites
1227 Carouge
(03014714)